



tarif

Audiotel® durée, forfait et mixte

date : 20 avril 07

les prix sont indiqués en euro hors taxes

mise en service

Forfait par N° Audiotel®	89,98
Forfait par numéro pour délai express de livraison Engagement de livraison en 4 heures, pour les demandes concernant au maximum 20 numéros.	305

forfait par numéro

Prix mensuel¹

08 90	24,39
08 91	42,69
08 92	60,98
08 97	60,98
08 99	91,47

¹ Tout mois commencé est facturé





choix du numéro

L'attribution aléatoire d'un numéro est incluse dans le forfait mensuel. Vous pouvez choisir votre Numéro Audiotel®.

Caractéristiques des numéros	Exemples	prix mensuel
Les 4, 6 ou 8 derniers chiffres sont identiques ou consécutifs	08 92 68 23 45 08 92 68 54 32	100
Les 6 derniers chiffres sont 3 couples identiques ou 2 "triplets" remarquables	08 92 68 68 68 08 92 688 688 08 92 700 700	100
Les 6 derniers chiffres sont 3 couples représentant 3 nombres consécutifs ou dont les dizaines sont des chiffres consécutifs et les unités identiques. Les 4 derniers chiffres sont 2 couples de chiffres différents, ou 2 couples consécutifs ou 2 couples symétriques	08 92 68 69 70 08 92 68 78 88 08 92 68 17 71	50
Numéro dont un chiffre au moins est choisi et dont la composition n'est pas définie précédemment		23

Ces exemples de combinaisons ne sont pas limitatifs ; consulter votre interlocuteur habituel pour connaître la situation de votre numéro. Lorsqu'un numéro obéit à plusieurs critères, c'est le critère dont le prix est maximum qui est retenu pour la classification de ce numéro.

services d'acheminement des appels

Prix mensuel ¹

Acheminement Répartit automatiquement la charge des appels sur différents serveurs en normal, secours, horaire et secours horaire. Tarif en fonction du nombre d'adresses différentes et/ou répétées, et de zones	38,56 x [(N/Z) - 1]
Option acheminement Secours Sécurise l'acheminement des appels transmis au serveur principal	Inclus sauf pour les numéros de réception facturés au titre de l'Acheminement
Option acheminement Horaire Achemine les appels sur un serveur de garde spécifique durant les tranches horaires choisies	Inclus sauf pour les numéros de réception facturés au titre de l'Acheminement
Option acheminement Secours Horaire Sécurise l'acheminement des appels transmis au serveur de garde	Inclus sauf pour les numéros de réception facturés au titre de l'Acheminement
Option acheminement Calendrier Complète, aux horaires du service de garde, des "profils" qui déterminent les jours d'ouverture et de fermeture du serveur principal	Inclus sauf pour les numéros de réception facturés au titre de l'Acheminement
SAV Intervention 24h/24 Engagement de relève dans les 2 heures suivant l'enregistrement de la signalisation, 24h/24 et 7j/7	45

* N : nombre d'adresses téléphoniques différentes et/ou répétées ; Z : nombre de zones d'accès choisies comportant plus d'une adresse téléphonique différente (secteurs appelants)



services de reroutage

Prix mensuel¹, sauf indication contraire

Reroutage simple Transfère un utilisateur vers un autre service sur numéro Audiotel, au sein de la même communication	179,96
Reroutage par mnémorique Désigne par un mnémorique le service Audiotel vers lequel sont reroutés les appels	service offert avec le reroutage simple
Reroutage Arrière Renvoie l'utilisateur vers le service rerouteur initial	38,56 ou service offert avec le reroutage simple
Reroutage vers numéro géographique Forfait par appel efficace, pour l'ensemble des appels reçus sur le parc Audiotel du client avec l'option « reroutage vers n° géographique »	
moins de 10 000 appels par mois	0.038
de 10 000 à moins de 100 000 appels par mois	0.030
de 100 000 à moins de 500 000 appels par mois	0.026
au moins 500 000 appels par mois	0.018
Communications intersites, pour le reroutage accompagné (tarification à la seconde près, exprimée en minute)	0,035
Possibilité Transmet, aux services appelés, des informations relatives à une communication	Inclus

service Changement de tarif en cours de communication

Mise en service	500
Forfait par demande efficace de changement de tarif :	
De 0 à 10 000 appels par mois	0,038
De 10 001 à 100 000 appels par mois	0,030
De 100 001 à 500 000 appels par mois	0,026
Plus de 500 000 appels par mois	0,018
Tarif de modulation gratuit pour l'appelant :	
Prix par minute valorisé à la seconde	0,086
Minimum de perception appliqué si la durée moyenne mensuelle de l'ensemble des appels est inférieure ou égale à 9 secondes	0,0129

¹ Tout mois commencé est facturé



modification

Forfait de modification de répartition des lignes sur les accès	64,27
Forfait de modification de câblage	
Forfait de modification des caractéristiques des services complémentaires	